

Vision de la SDC Montréal Centre-Ville

Chronique du 3 novembre 2022

La Société de développement commercial (SDC) Montréal Centre-Ville a publié la semaine dernière l'étude *Notre centre-ville, source de fierté*¹, sous-titrée : *Recensement des meilleures pratiques observées dans le monde et plan général d'intégration*.

Toujours regarder ailleurs ?

Comme l'indique son sous-titre, la méthodologie de l'étude a consisté à regarder ailleurs dans le monde – on parle ici d'une **trentaine de métropoles internationales** – pour voir comment ils ont pu résoudre mieux que nous certains problèmes contemporains.

Donnons-en quelques exemples tirés de l'étude. Dans la section **propreté de l'espace public**, certains cas retenus paraissent peu compatibles avec la situation montréalaise :

- À Tokyo, Singapour et Taipei, les paniers de rues ont été limités ou même éliminés pour responsabiliser les piétons dans la gestion de leurs déchets;
- À Taipei, les jours de ramassage des ordures ménagères, le camion-benne s'arrête à un endroit prédéfini et émet une musique caractéristique invitant les citoyens à venir eux-mêmes déposer leurs ordures. Suit un second camion chargé du recyclage qui fait de même : l'opérateur surveille que les résidents mettent bien chaque type de matière dans la section prévue du camion.

Quittant l'Asie, une solution adoptée par la ville de New-York serait mieux applicable chez-nous : que chaque propriétaire soit responsable de la propreté et de la sécurité – glace, neige, encombrants – devant sa propriété, sous peine d'amendes.

Une importante section de l'étude (11 pages) est consacrée au **stationnement**. Il est clair que pour les auteurs autant que pour le commanditaire, cette fonction est cruciale. Ce qui appelle un contre-argumentaire :

- L'étude souligne qu'il y aurait 48 000 places de stationnement pour visiteurs au centre-ville. L'étude omet de dire qu'il y en avait le double il y a 20 ans :
 - Effectivement, des dizaines de milliers de places ont disparu du fait, d'une part, de magnifiques opérations de réaménagement de rues et, d'autre part, du dynamisme immobilier, littéralement en voie de faire disparaître le stationnement de surface sur terrains privés au centre-ville;
- En 1998, le centre-ville qui se portait à ce moment très mal accueillait 200 000² travailleurs en pointe du matin. 20 ans plus tard, en 2018 donc, ce même centre-ville qui avait retrouvé son dynamisme en accueillait plutôt 300 000. Or, qui sait que les 100 000 de plus y venaient à 100 % par transport collectif ?

¹ Idées FX, étude réalisée pour le compte de la SDC Montréal-Centre-Ville, 24 octobre 2022, 92 pages.

² Les chiffres sont arrondis à quelques pourcents près, pour faciliter la démonstration. Pour des chiffres plus précis, voir la chronique no 104, *Succès du transport collectif au centre-ville*, 27 octobre 2020.

- Un succès du transport collectif qui s'explique notamment par le fait qu'il soit beaucoup plus difficile aujourd'hui qu'il y a 20 ans de stationner au centre-ville;
- Ce qui prouve que la qualité du service de transport collectif à destination du centre-ville, non pas l'abondance du stationnement que l'on y trouve, est la première clef de son succès.

J'en conclus personnellement que s'il est indéniable que certaines solutions trouvées ailleurs dans le monde peuvent **à la marge** permettre d'améliorer l'écosystème du stationnement montréalais, **c'est bien plus nous qui devrions inspirer le reste du monde** quant à la possibilité réelle de relancer un centre-ville par le transport collectif.

Ces deux thèmes de la **propreté** et du **stationnement** suffisent à démontrer le caractère trop souvent artificiel et déconnecté de notre réalité – dont nous n'avons pas toujours à rougir, bien au contraire – de cette méthodologie nous invitant à regarder ailleurs.

Passons maintenant à deux belles surprises de cette démarche de la SDC Centre-Ville.

Centre-ville du Québec ?

On m'a plusieurs fois entendu dire à cette antenne que le centre-ville de Montréal est le lieu où le Québec entier se présente au monde, en plus d'en être le cœur économique, culturel et en large partie administratif. Ce qui m'a conduit à cette affirmation que le **centre-ville de Montréal** est également le **centre-ville du Québec**.

Quelle ne fut ma surprise de lire à peu près ces mots dans une citation prêtée à Glen Castanheira, directeur général de la SDC³. J'ai communiqué avec la SDC, où la responsable des communications m'a expliqué qu'il lui semblait que la formule provenait de l'étude Idées FX : un examen attentif de cette étude m'a convaincu qu'elle ne s'y trouvait pas⁴.

Il est toujours difficile de savoir si une idée vient vraiment de soi, ou si, par un détour plus ou moins conscient, on l'aurait empruntée à quelqu'un d'autre. Le fait est que j'ai beau chercher dans ma mémoire, je ne vois pas où l'équivalence entre centre-ville de Montréal et centre-ville du Québec serait née ailleurs que dans mon propre cerveau. Cela étant, je concède que cette équivalence est tellement évidente qu'elle a tout aussi bien pu naître de façon indépendante dans le cerveau de Glen Castanhiera. Quoi qu'il en soit :

- Nous sommes aujourd'hui au moins deux à dire que **le centre-ville de Montréal est également le centre-ville du Québec**;
- Vivement que cette formule soit adoptée par un plus grand nombre de décideurs politiques et économiques.

³ « **Le centre-ville de Montréal n'est pas le cœur de l'île de Montréal, c'est le centre-ville du Québec** ». Le Devoir, 24 octobre.

⁴ La formulation la plus proche étant que « *Le gouvernement du Québec ait reconnu l'importance stratégique du centre-ville de Montréal pour l'économie québécoises* » (p. 86).

La gouvernance

L'étude Idées FX reconnaît que la Ville de Montréal a fait un pas important en adoptant une **Stratégie Centre-Ville**. Elle se désolé toutefois qu'aucune forme particulière de mise en œuvre et de gouvernance n'en ait résulté :

- Façon **Waterfront Toronto**, qui réunit la Ville de Toronto, le gouvernement de l'Ontario, le gouvernement du Canada, ainsi que le milieu des affaires, du commerce, de la culture et de l'immobilier :
 - L'équivalent montréalais devrait également inclure des organismes communautaires et des représentants de la population résidante;

Faisons ici un pas en arrière. En tant que membre du comité exécutif de la Ville, j'ai été formellement responsable du centre-ville durant trois ans (2015-2017). C'est notamment à ce titre que j'ai piloté la préparation de la **Stratégie Centre-Ville**. Au jour le jour, durant 3 ans, j'ai eu mon mot à dire sur tout ce qui était envisagé pour le centre-ville. Sauf que ma responsabilité était **HORIZONTALE**, ce qui signifiait que je pouvais donner mon avis sur tout, mais que le véritable pouvoir d'influence demeurait **VERTICAL**, c'est-à-dire entre les mains des responsables de l'habitation, des parcs, des transports, et autres :

- Les hommes étant ce qu'ils sont, chacun défendait son pré carré;
- Obligeant le maire Coderre à gérer des problèmes d'égos au sein de son équipe, plutôt qu'à donner toute leur importance à la valeur des arguments avancés.

Toujours est-il qu'il paraissait entendu que dans le cadre d'un nouveau mandat 2018-2022⁵, la responsabilité politique du centre-ville deviendrait **VERTICALE** et qu'une structure spécifique de coordination et de gestion serait créée.

Quel que soit le parti au pouvoir, le gouvernement du Québec a toujours défendu avec pugnacité ses pouvoirs constitutionnels à l'endroit des villes. À la différence de **Waterfront Toronto**, je ne conçois pas que Québec accepte la présence formelle du gouvernement du Canada sur une quelconque instance qui aurait compétence pour le développement du centre-ville de Montréal :

- Il serait néanmoins avisé d'accorder un statut d'observateur au palier fédéral.

Pour résumer, en plus d'une responsabilité **VERTICALE** à la Ville, la création de l'instance de gouvernance suggérée par la SDC Centre-Ville m'apparaît essentielle.

Mot de la fin

Les auditeurs savent combien je suis admiratif des quartiers de Montréal, particulièrement de ceux qui ont été érigés avant la seconde guerre mondiale. Sans y voir quelque offense à l'endroit de ces quartiers, les auditeurs ont également cent fois eu l'occasion de m'entendre dire que le **centre-ville n'est pas un quartier comme les autres**. La SDC Montréal Centre-Ville ne dit pas différemment :

- La personnalité spécifique du centre-ville doit être reconnue et incarnée;
- Parce qu'il s'agit à la fois du centre-ville de Montréal et du Québec.

⁵ L'élection de novembre 2017 en a décidé autrement.